



I B P T

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IBPT octroie une licence postale à TBC POST

Bruxelles, le 22 mai 2013 - L'IBPT a octroyé à la société Mosaïc SPRL, habituellement dénommée « TBC-POST », une licence individuelle d'une durée de dix ans. Il s'agit de la première licence postale attribuée depuis la libéralisation du marché postale au 1^{er} janvier 2011. L'IBPT considère l'octroi de cette première licence active comme une avancée positive pour le marché postal belge.

Le Conseil de l'IBPT a décidé, en date du 21 mai 2013, d'octroyer à la société Mosaïc SPRL, habituellement dénommée « TBC-POST », une licence individuelle d'une durée de dix ans. TBC-POST a demandé et obtenu une licence pour les activités de levée, tri, transport et distribution d'envois de correspondances domestiques et transfrontières entrants qui relèvent du service universel, y compris en matière d'envois recommandés.

L'octroi de cette licence s'inscrit dans le cadre de la suppression du monopole postal octroyé à bpost. Cette libéralisation du marché postal est effective depuis le 1^{er} janvier 2011. L'IBPT considère l'octroi de cette première licence active comme une avancée positive pour le marché postal belge dont les principaux acteurs, à l'exclusion de bpost, se situaient jusqu'à présent exclusivement dans la sphère du courrier express.

En Belgique, le secteur représente 35000 emplois directs pour environ 700 entreprises et indépendants. Ce marché est caractérisé par son hétérogénéité, cinq grandes entreprises représentent 96% du chiffre d'affaires du secteur. Malgré une tendance lourde de baisse du courrier traditionnel, le secteur résiste à cette tendance baissière en développant des services innovants et en répondant aux demandes spécifiques du e-commerce en matière de livraison de paquets.

Il est à noter que six autres opérateurs postaux sont également titulaires d'une licence individuelle¹ qui leur a été octroyée avant la réforme législative de 2010 mais, à la connaissance de l'IBPT, ils ne sont pas actifs en Belgique dans le segment de la distribution des envois de correspondances domestiques et transfrontières entrants qui relèvent du service universel.

Pour de plus amples informations (journalistes), prière de contacter:

Dirk Appelmans
Porte-parole
Tél.: 02 226 87 67

Plus d'infos: www.ibpt.be
IBPT
Ellipse Building - Bâtiment C - Boulevard du Roi Albert II 35
1030 Bruxelles

¹ Il s'agit de Belgische Distributie Dienst, Deutsche Post AG, Deutsche Post Global mail SA, G3 Worldwide(Belgium) NV, Maatschappij voor de distributie van Periodieken, Pers en Publiciteit (PPP) BVBA, Koninklijke TNT Post

Tél. 02 226 88 88

Fax: 02 226 88 77

info@ibpt.be